

**PHILIPPE CHAREYRE, ÁLVARO ADOT LERGA,
DÉNES HARAI (ÉD.),**

Les Alter ego des souverains.

*Vice-rois et lieutenants généraux en Europe
et dans les Amériques, XVI^e-XVII^e siècle,*

Pau, Presses de l'université de Pau et des pays
de l'Adour, 2021, 479 p., ISBN 978-2-35311-114-5

Ce collectif se donne pour ambition d'étudier les phénomènes de délégation du pouvoir suprême en Europe et dans les Amériques à la Renaissance et ses prolongements. Ces travaux se situent à la croisée de plusieurs courants historiographiques dont le dynamisme ne se dément pas depuis plus d'une décennie :

les études consacrées aux structures impériales et composites et au gouvernement à distance, intéressées à la figure du vice-roi, du gouverneur général et des administrateurs en général ; une histoire diplomatique renouvelée plaçant en son centre la figure de l'ambassadeur et la thématique de la représentation de la majesté ; l'épistolarité politique et la circulation de l'information, qui ont attiré l'attention sur la figure du gouverneur général, en particulier dans la France des guerres de Religion. Écartant le cas de l'ambassadeur, l'ouvrage se concentre sur les représentations du souverain en ses royaumes, à une période où les déplacements étaient fréquents et où il fallait trouver des *alter ego* de confiance, pour des laps de temps et dans des contextes politiques et institutionnels variés. Il offre ainsi une des premières synthèses sur la question. Il est issu d'une journée d'études tenue à Pau en 2018. La perspective est synthétique et comparatiste. Elle permet de retracer des évolutions et des enjeux, de détecter d'éventuels transferts administratifs, de mettre en regard des pratiques documentaires et de mieux cerner les profils et les actions de cette pléiade d'*alter ego* du souverain. En mêlant des approches institutionnelles, biographiques et prosopographiques, les auteurs s'interrogent sur les modalités de nomination et de titulature, sur l'efficacité de ces formes de délégation dans leur exercice, sur les profils sociaux et leur rôle spécifique selon les structures administratives et les *habitus* gouvernementaux.

Le cœur de la réflexion porte sur la Navarre, avec un élargissement à la France méridionale, à la monarchie espagnole, possessions américaines comprises, à l'Europe

centrale et aux îles britanniques. Ce faisant, la structure du volume reflète les enjeux du projet ANR AcroNavarre dont il est un des résultats et qui vise à répertorier et éditer les actes des souverains de Navarre des familles Foix-Albret-Bourbon, dont l'histoire s'encastre dans celle des souverains de France. Que la question de la lieutenance générale se pose avec une acuité particulière pour la Navarre, c'est ce qui ressort des cinq contributions qui lui sont consacrées sur les dix-huit réunions. Dès 1234, sénéchaux, gouverneurs et lieutenants ont dû incarner le pouvoir d'un roi souvent absent en raison de son appartenance à des dynasties françaises. En 1479, la création de la vice-royauté de Navarre est la première de la péninsule Ibérique, précédant de quelques mois celle de Catalogne et celles d'Aragon (1517) et de Valence (1520). Enfin, au XVI^e siècle, Jeanne d'Albret, contrainte de quitter ses terres pendant les guerres de Religion, puis Henri de Navarre, d'abord retenu prisonnier à la cour de France, puis devenu roi de France après l'assassinat d'Henri III, ont eu largement recours à cette pratique. La collecte documentaire menée dans le cadre du projet AcroNavarre a ainsi permis d'exhumer des lettres de provision déléguant la représentation de la personne royale à des lieutenants généraux : on n'en compte pas moins de six de 1564 à 1576.

Quatre volets structurent la réflexion. Sous le titre « Aux origines navarraises et aragonaises de la vice-royauté », une première partie traite de la période qui précède la conquête de la haute Navarre par Ferdinand le Catholique en 1512. La deuxième offre un panorama des vice-rois dans les possessions hispaniques (Sardaigne, Italie espagnole, Amériques), retraçant l'histoire de cette institution en fonction des contextes, avec des chronologies et des spécificités qui tiennent à la position géostratégique de chaque territoire au sein de la monarchie, au degré d'éloignement du souverain, aux rapports de force locaux, aux modalités d'intégration de ces territoires dans la superstructure ibérique et à la diversité des expériences de délégation du pouvoir. Une troisième partie met la focale sur les lieutenances générales des îles britanniques et du Saint-Empire avec une attention particulière pour la Hongrie, sur un long XVI^e siècle. Elle s'ouvre sur une comparaison des régences de deux épouses d'Henri VIII Tudor parti guerroyer sur le continent, Catherine d'Aragon en 1513 et Katherine Parr en 1544. Elle se poursuit avec une étude du *lord deputy* d'Irlande, assimilable à un vice-roi, qui pose la question de la naturalité de cet *alter ego* du souverain, coupé des communautés nobles d'Irlande. Le Saint-Empire, lui, offre un ensemble inépuisable de trajectoires. On retient celle de Ferdinand de Habsbourg, dont la lieutenance exercée au nom de son frère Charles Quint, de 1521 à 1555, est décisive pour en faire un « souverain naturel » au moment de son élection comme empereur, ou bien celle de l'archiduc Mathias, frère de Rodolphe II, dont l'ascension est aussi marquée par le rôle stratégique des lieutenances dans le gouvernement du Saint-Empire. Un quatrième pan évoque les lieutenances générales en France et en Navarre durant les guerres de Religion. Elles apparaissent comme des délégations temporaires ne portant pas atteinte à la souveraineté, alors même que le lieutenant général incarne le corps du roi auprès de ses sujets : ils ne sont pas des relais mais des suppléants en cas d'empêchement. Lors des minorités ou des guerres, les termes de régent et de lieutenant général du royaume se recouvrent lorsque le bénéficiaire est de sang royal, à l'instar de Catherine de Bourbon-Navarre (1577-1592). En France, les provinces frontalières disposent de gouverneurs secondés par des lieutenants généraux en absence, qui peuvent devenir des contre-pouvoirs. Le cas du baron de Gordes convainc qu'on ne saurait analyser les questions de délégation du pouvoir suprême sans tenir ensemble ces deux figures.

Les différents cas d'*alter ego* du roi évoqués ne se comprennent ainsi qu'en contexte (minorité, incapacité du souverain, guerre extérieure ou civile), en fonction d'une structure territoriale (multiplicité des royaumes, contiguïté ou non des territoires, importance de la distance et du contrôle que le souverain peut exercer sur des terres lointaines) et de pratiques de gouvernement (dynamique agrégative de la monarchie composite espagnole préservant les spécificités juridictionnelles, structure élective). Le pragmatisme de ce procédé de délégation du pouvoir, tantôt éphémère, tantôt pérenne, se reflète dans la variété mais aussi dans le flottement terminologique qui entoure cette figure. Il apparaît aussi dans des attributions fluctuantes qui font en général le jeu du souverain, capable de nommer conjointement plusieurs lieutenants généraux (par exemple dans le Béarn en 1569-1570) ou bien de lui adjoindre des conseillers, voire de constituer des lieutenances collégiales comme en Transylvanie, mais qui jouent parfois aussi en faveur des détenteurs du titre comme le montre la confrontation entre les instructions des souverains et les actes émis par leurs *alter ego* afin de réagir aux urgences. Dans certains cas extrêmes comme aux Amériques, les vice-rois s'adonnaient à des activités illicites et abusives, exploitant les interstices liés à l'exercice du pouvoir. On touche ici à la question de la confiance, indissociable de celle de l'incarnation de la majesté et aussi déterminante dans la définition des périmètres d'action que dans celle des contours sociologiques du vaste monde des *alter ego* du souverain, où la famille royale constitue un vivier substantiel, suivie par la noblesse, grande ou petite, de robe ou d'épée.

En somme, c'est la diversité des cas qui prévaut et la démarche adoptée dans l'ouvrage permet d'embrasser du même regard des « super lieutenances » comme celle de Ferdinand I^{er} dans le Saint Empire, des figures dotées de pouvoirs régaliens comme le *lord deputy* irlandais, en capacité de créer de nouvelles cours de justice, ou bien les figures plus familières des régentes des temps de guerre ou de minorité, avec des figures plus faibles et éphémères, voire contestées, comme certains lieutenants généraux nommés en contexte de troubles à l'instar de l'archiduc Matthias, investi par les États généraux des Pays-Bas opposés à Philippe II et assisté d'un Conseil dominé par le stathouder Guillaume d'Orange qui cosigne ses actes (1578-1581). Face à ce foisonnement, appelé par l'objet même de l'enquête, on peut regretter que certaines contributions peinent à s'extraire de l'événementiel ou que d'autres, écrites dans d'autres perspectives (comme l'article sur l'Italie espagnole), soient moins bien raccordées au sujet. On sait donc d'autant plus gré aux directeurs du volume de proposer au lecteur une synthèse dégageant des grandes lignes. On retient notamment la diffusion du modèle vice-royal à partir de l'expérience médiévale de la Couronne d'Aragon, qui s'impose progressivement dans la monarchie espagnole avec la création ultime de la vice-royauté de Nouvelle Grenade (1650-1717) et qui est repris dans d'autres structures agrégatives, comme en Irlande avec le *lord deputyship*. Cette forme particulière de suppléance, qui intervient lors de la possession de plusieurs royaumes, n'apparaît que de façon éphémère en France. Le rôle moteur des crises pour la création des lieutenances générales apparaît également décisif et rend compte de la fluidité des titres et des pouvoirs, tout comme l'importance des mécanismes de contrôle, qui corsètent les *alter ego* du roi (audiences et visites pour les vice-rois, adjonction de conseillers, mandat limité dans le temps, délégations simultanées de pouvoir). Un étonnement demeure : l'absence d'une étude consacrée à la vice-royauté de Navarre des Habsbourg d'Espagne, qui aurait certainement pu enrichir la compréhension du cas de la Navarre française, au cœur du projet

AcroNavarre. Il reste que cet ouvrage apporte une éclairante contribution à la compréhension des phénomènes de délégation du pouvoir suprême et en particulier de la figure des lieutenants généraux et qu'il ouvre des perspectives stimulantes dans une perspective d'histoire comparée.

Héloïse HERMANT
Université Côte d'Azur – CMMC UPR-1193